

Ecrit par le 30 avril 2026

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

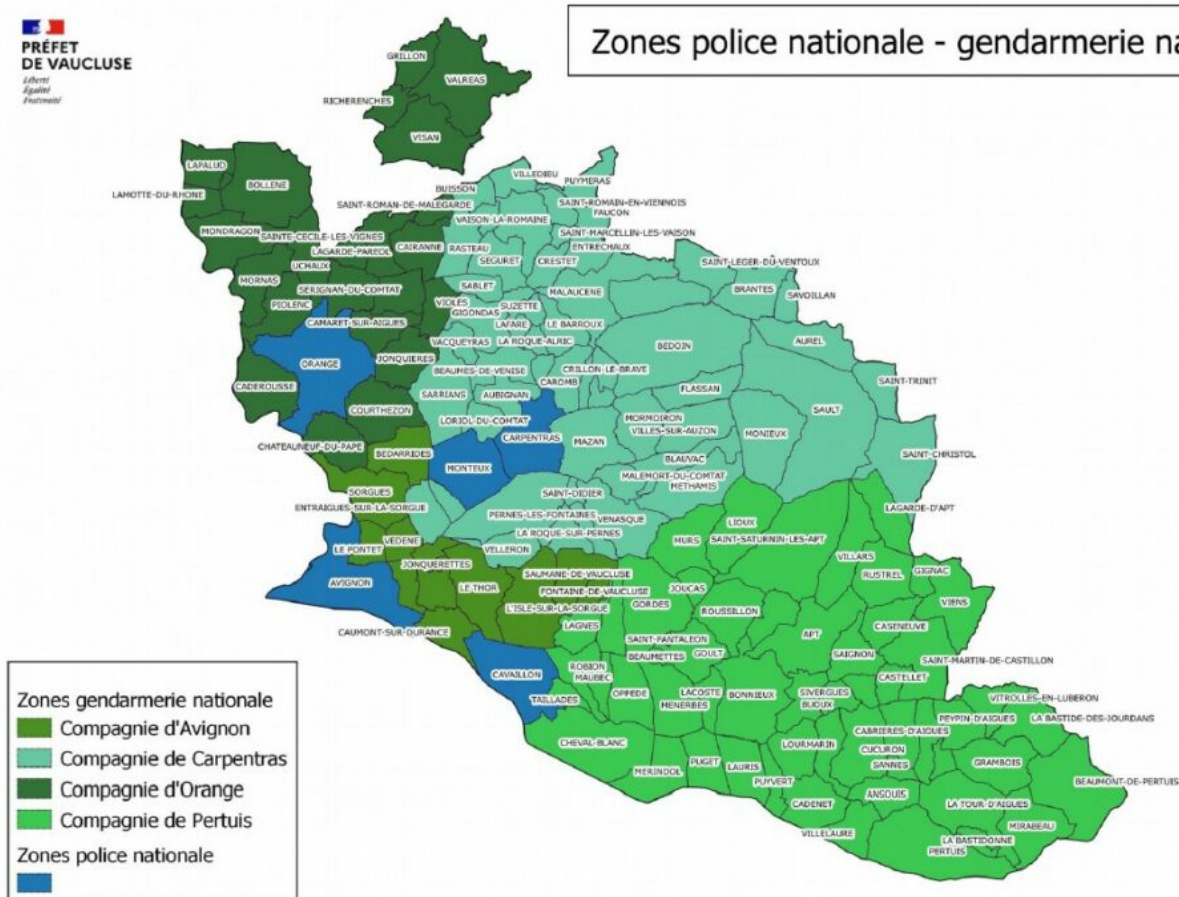
« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à

Ecrit par le 30 avril 2026

l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Ecrit par le 30 avril 2026

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.

Ecrit par le 30 avril 2026



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »

Ecrit par le 30 avril 2026

En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures - nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréliser avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes

Écrit par le 30 avril 2026

avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif '[Très grave danger](#)' distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves - 261 accidents contre 268 (-3%) - ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »

Ecrit par le 30 avril 2026



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent sur-représentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

Prévention, prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo - y compris à assistance électrique - engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',

Ecrit par le 30 avril 2026

prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet

Ecrit par le 30 avril 2026

d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain. »

Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobiliser les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.

Ecrit par le 30 avril 2026



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissements qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.

Ecrit par le 30 avril 2026

Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non - respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19.

En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissements qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violence contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).

Ecrit par le 30 avril 2026



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vaclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyber-délinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »

Ecrit par le 30 avril 2026

Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. »

La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéo-protection en Vaucluse.

Ecrit par le 30 avril 2026



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins [l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental](#) de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux événements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la

Ecrit par le 30 avril 2026

préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces événements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des événements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des événements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »



En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service

Ecrit par le 30 avril 2026

une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinés à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine - ou le reliquat de peine - est inférieure ou égale à deux ans.

Délinquance 2020, tout ce qui s'est dit ! Episode 2



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020 avec, à ses

Ecrit par le 30 avril 2026

côtés, les plus grands acteurs de la sécurité des Parquets d'Avignon et de Carpentras, de la gendarmerie et de la police. Chacun est revenu précisément sur ce qu'il a vécu. Voici ce qu'ils ont dit.

Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse

«En 2021 nous poursuivrons notre travail de lutte contre les gros trafiquants de stupéfiant. Nous élaborons, le Plan de prévention départemental de la délinquance 2021-2024 pour amplifier les actions mises en œuvre, notamment avec le rapprochement Police-population et aussi avec le Plan 10 000 jeunes -qui propose des stages et des contrats, services civiques en Préfecture, services de Police-. La Maison de la famille située à Carpentras sera inaugurée le 22 mars prochain. Un deuxième intervenant social en gendarmerie sera détaché au profit de l'aide aux victimes, dans le cadre de l'association Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes) et cofinancé par Conseil départemental de Vaucluse.»

Philippe Guemas, Procureur de la République près du tribunal judiciaire d'Avignon

«En 2020 nous avons reçu 30 000 procédures judiciaires contre 27 000 l'an passé. L'activité est restée soutenue malgré les confinements, dont le 1^{er} de mars à mai et alors qu'auparavant, à partir de mi-décembre jusqu'au début du confinement (Ndlr : 17 mars 2020), nous avons été impactés par la grève des avocats. Cela avait eu pour effet de renvoyer la majorité des audiences correctionnelles et de la Cour d'Assise. Clairement, nous n'avons rien pu juger de janvier jusqu'à la mi-mai 2020. Lors du 2^e confinement nous avons retrouvé une activité tout à fait normale. Concernant la criminalité, nous relevons l'absence de féminicide et de règlement de compte mortel au cours de l'année passée.»

« Restons vigilants »

Au chapitre du trafic de stupéfiant

«Beaucoup de bandes ont été démantelées, des têtes de réseaux mises hors d'état de nuire et écrouées. Les saisies d'armes de guerre par la Police judiciaire ont désarmé les bandes en question. S'il n'y a pas eu de règlement de comptes en 2020, nous ne sommes pour autant pas à l'abri de cette question, comme nous le rappelle les faits intervenus de l'autre côté du Rhône,» (Ndlr : le 25 février fusillade à Villeneuve-lès-Avignon, à proximité du lycée Jean Vilar, un homme de 26 ans est criblé de 12 balles devant son domicile. Il était sorti de prison en décembre 2019 et était lié au trafic de stupéfiant. Il était originaire du quartier Monclar à Avignon).

La violence intrafamiliale

«La violence intrafamiliale reste une préoccupation même si elle n'a pas été constatée dans le ressort d'Avignon lors du 1^{er} confinement. Le bracelet anti-rapprochement (Bar) sera mis en place cette année. Le principe ? Le contrevenant est équipé d'un bracelet couplé à un téléphone remis à la victime. En cas de rapprochement le contrevenant est averti qu'il doit prendre de la distance tandis que la victime est immédiatement prévenue de ce rapprochement ainsi que les services de la Police et de la Gendarmerie.»

« La forte impulsivité et la violence semblent se renforcer sur ce département et

Ecrit par le 30 avril 2026

particulièrement à Carpentras »

Pierre Gagnoud, Procureur de la République près du tribunal judiciaire de Carpentras

«Le Parquet de Carpentras a enregistré 13 600 plaintes et dénonciations contre 16 000 en 2019. La délinquance, lors du 1^{er} confinement a chuté de 60%. Cependant la baisse de la délinquance est un peu en trompe l'œil car il y a eu des phénomènes de rattrapage après le 1^{er} confinement et il y en aura au cours de l'année 2021. Il faudra rester extrêmement vigilants et prudents. Une fois le diagnostic établi, il faut se donner les moyens d'actions. Les structures criminelles vivent actuellement de nouveaux équilibres instables, dans le cadre des enquêtes menées par le Parquet et dirigées par le juge d'instruction de Carpentras. Des opérations importantes ont été menées par la Police judiciaire et la Sécurité publique particulièrement sur la cité du Pous du plan et des Amandiers à Carpentras, entraînant la chute de certains leaders et de leurs équipes. Les équilibres ont été modifiés et les cartes redistribuées. Ainsi, si l'année 2020, en termes de règlements de comptes a été exceptionnelle, les derniers événements qui se sont déroulés à la Cité Verte (Ndlr : tirs sur des voitures sur fond de trafic de drogue dimanche 20 janvier 2021), montrent l'implantation ou le développement de nouveaux territoires. Des armes de guerre ont été saisies dans des caches et sur des individus circulant sur la voie publique à pied ou en véhicules, ce qui induit des actes préparatoires ce qui aurait pu faire chuter les règlements de comptes.»

La violence

«La forte impulsivité et la violence semblent se renforcer sur ce département et particulièrement à Carpentras. La crise sanitaire a exacerbé ces comportements asociaux et cette brutalité, violence verbale et physique, particulièrement face aux personnes qui représentent l'autorité ou l'institution comme la police, la gendarmerie et les pompiers (homme auteur de violences conjugales qui se saisit d'une arme et tire sur les pompiers venu le secourir le 25 décembre 2020, chemin Saint-Labre à Carpentras). La violence conjugale réclame l'évaluation du risque, dans ce cadre nous avons mis en place les enquêtes d'évaluation personnalisée des victimes (EVVI) pour en connaître le degré de vulnérabilité. Les enquêtes sont mises en œuvre par l'association de l'aide aux victimes. Évaluation du risque, mesures de protection : téléphone grave danger, bracelet anti rapprochement, développement des contrôles judiciaires, prise en charges des auteurs de violence conjugales après leur sortie de prison et présentations immédiates sont sans doute une partie des dispositifs ayant permis les bons chiffres de l'année 2020.»

« Nous avons formé 702 personnels à la prise en charge des victimes »

Jean-Christophe Le Neindre Colonel commandant du groupement de la gendarmerie de Vaucluse

«Nous avons constaté 2 113 faits violents d'agression en zone de gendarmerie ce qui tend à une relative stabilité. Nous avons formé nos 702 personnels à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et constitué, été 2020, une Maison de la confiance et de la protection de la famille à Carpentras, près du centre hospitalier qui dispose d'un pôle

Ecrit par le 30 avril 2026

médico-judiciaire avec lequel nous travaillons.» Pour faire face à cette ambition la gendarmerie a créé « 5 postes supplémentaires dédiés et créés par la Centrale. Ces 5 personnels sont dédiés à la prévention pour la délinquance juvénile, la violence intrafamiliale, conjugale, l'audition de mineurs victimes, » et le dispositif « est complété d'un appui judiciaire en étroite relation avec le Procureur de la République de Carpentras et l'association Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes). Egalement nous avons détaché un intervenant social qui travaillera avec les victimes et les auteurs pour éviter le cercle infernal de la récidive.»

Augmentation des escroqueries par Internet

«Nous observons 1 900 faits d'escroqueries par Internet en 2020, c'est 188 de plus qu'en 2019, soit 11% d'augmentation. Nous avons noté 1 263 faits en 2012. Cela indique que concitoyens, entreprises et administrations sont vulnérables à ce type d'escroquerie. Dans ce cadre et pour apporter notre soutien, nous avons, lors du 1^{er} confinement, constitué le pôle Atl@s (Assistance technique pour les administrations et les sociétés) et avons regroupé dans cette structure des compétences en intelligence économique, sûreté, sécurisation des systèmes d'information ainsi qu'en connaissance des nouvelles technologies. Ce pôle accueille également des experts formés par le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), sur la décomplexion (géolocalisation précise de l'utilisateur). Ce pôle est mis à la disposition gracieusement des personnalités et structures qui le souhaitent.»

Augmentation des infractions relevées par l'action des services (Iras)

«Nous notons une augmentation des Iras avec 82 faits. Nous avons intensifié nos actions sur la problématique des stupéfiants en harcelant les points de deal ce qui a porté ses fruits. Nous avons beaucoup occupé le terrain et mené des opérations anti-délinquance, avec une augmentation des personnes mises en garde à vue et notre taux d'élucidation a augmenté de manière générale. Nous nous sommes concentrés sur l'opération nationale #RépondrePrésent, déclinée localement pendant le 1^{er} confinement nous mettant en lien avec nos aînés, des seniors, vis-à-vis de sociétés, professions plus vulnérables et avons poursuivi cette fonction contact, occupant le terrain et étant en phase avec les préoccupations de la population. Concernant la sécurité routière, nous avons renouvelé notre parc motocycliste, des véhicules rapides d'intervention. Egalement, nous avons observé des comportements délictuels de sécurité routière avec de très fortes vitesses observées, notamment après les phases de confinement.»

« Un stock important d'armes a été retiré du secteur ce qui a concouru à stopper les tentatives de règlements de comptes »

Jérémie Bosse Platière commissaire divisionnaire, chef de police judiciaire d'Avignon

«L'année a été marquée d'une manière très forte par la lutte contre les trafiquants de produits stupéfiants, en particulier sur Carpentras, au Pous du plan à Carpentras et à la Reine Jeanne à Avignon, où des clans ont été démantelés, avec beaucoup de saisie d'armes à feu et notamment des fusils d'assaut, un stock important d'armes a été retiré du secteur ce qui a concouru à stopper les tentatives de règlements de compte. Nous avons dénombré 7 tentatives d'homicides volontaires dans le cadre de ces

Ecrit par le 30 avril 2026

conflits liés à la prise de différents points de deal par les clans de malfaiteurs et aucun homicide contre 13 tentatives d'homicides et 2 décès en 2019. Nous déplorons des affaires criminelles importantes comme la disparition de la petite Sarah et malheureusement la découverte de son cadavre (Sarah 11, ans morte noyée les mains attachées dans le Rhône près de l'île Piot, poussée dans l'eau par son père Sergio, 38 ans, le 18 juillet 2020. L'homme avait déjà été condamné pour des faits de violences conjugales et souffrait d'alcoolisme). Le 2^e cadavre était celui d'une jeune-femme (Eléa) disparue au cours de l'été 2019 tuée par son compagnon (et retrouvé sur l'île de la Barthelasse en janvier 2020).»

Jean-Marc Luca, Directeur départemental de la sécurité publique

«Outre la baisse des faits constatés sur le département, le taux d'élucidation a progressé. 840 personnes ont été interpellées pour usage ou trafic de stupéfiant. 134 opérations ciblées ont été menées. Le harcèlement et les agressions sexuelles sont en très nette augmentation. Sur 1 885 faits, 77% d'entre-eux ont fait l'objet d'un dépôt de plainte. Nous avons un fort engagement public avec 64 interventions par 24h en moyenne. Notre taux de résolution des affaires avoisine les 60% sur 253 problématiques.»

Bilan délinquance 2020 : L'état de crise sanitaire redistribue les cartes

Ecrit par le 30 avril 2026



Bertrand Gaume préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020. Si la plupart des chiffres sont à la baisse, sur la durée, d'autres inquiètent comme ceux liés au trafic de stupéfiant, la cybercriminalité et la violence faite aux femmes.

Ce qui s'est passé

«Globalement et sur la durée nous observons une augmentation de la violence faite aux femmes ce qui nous a conduits à développer les dispositifs d'accueil, d'hébergement, le prêt de téléphones 'grave danger' et, bientôt, la mise en œuvre des bracelets anti-rapprochement,» a entamé Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse.»

Délinquance Internet

«Si les infractions économiques et financières semblent avoir diminué nous constatons une augmentation des cyberattaques phishing, amorçage d'adresses et de pénétration dans les réseaux, chantages, demande de rançons... Dans ce cadre, avec le Colonel Le Neindre, nous avons créé un Comité départemental d'intelligence économique auquel participeront la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, la Chambre des métiers, les clubs d'entreprises, afin de mettre en place des actions de prévention.»

1,2M€ de numéraire saisi issu du trafic de drogue

«La lutte contre le trafic de stupéfiant, en Vaucluse, a été massive en 2020 grâce à l'augmentation des opérations menées par les forces de police et de gendarmerie, l'utilisation importante des amendes forfaitaires délictuelles et plus d'1,2M€ de saisie de numéraire. Les années 2020 et 2021 ont été

Ecrit par le 30 avril 2026

marquées par le démantèlement de clans induisant la réorganisation de territoires et conduisant à des tensions locales mais ne donnant pas lieu à des règlements de comptes et à des morts. Il a eu également une réduction des attaques à main armée.»

Accidentologie

«Depuis 1990, nous sommes passés de 122 morts à 25 morts en 2020, ce qui est à mettre au crédit du 1^{er} confinement, cependant l'année 2021 démarre avec 5 tués,» a conclut le préfet.

Dans le détail, Crimes et délits

Les indicateurs conjoncturels des crimes et délits ont globalement diminué, tant en zone police où la délinquance générale baisse de 18,05% en 2020 –pour moins 2 677 faits en 2019-, qu'en zone gendarmerie avec une diminution de 13% en 2020, pour moins 2 043 faits en 2019.» Egalement, le taux global d'élucidation des infractions a progressé de manière significative.

Visibilité des forces de l'ordre

La régression des chiffres de la délinquance est aussi à mettre au crédit des 2 920 patrouilles pédestres représentant 3 857 heures en zone police et 13 691 patrouilles sur un volume de 32 690 des gendarmes sur leurs zones. Les violences physiques crapuleuses et non crapuleuses ont d'ailleurs fortement reculé, pour la 1^{re} fois depuis 4 ans, en zone police.

Baisse des atteintes aux biens (AAB)

Les cambriolages, les vols liés aux véhicules à moteur et les vols à main armées ont tous considérablement baissés. De bons chiffres dus aux mesures de confinement partiel ou total, à la fermeture d'établissements et la présence des patrouilles pédestres en zones gendarmerie et police. Les chiffres baissent tout aussi logiquement pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique (Avip).

Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIF)

Les infractions économiques et financières, elles, auraient une fâcheuse tendance à augmenter. Face à ce danger, la Préfecture va lancer une opération de sensibilisation auprès des acteurs économiques, institutionnels, et les particuliers à cette cybercriminalité, en lien avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information ([ANSSI](#)) et le pôle Atl@s créé en avril 2020 au sein du groupement de gendarmerie départementale.

Trafic de stupéfiants

Le trafic de stupéfiant est le point noir du Vaucluse, à tel point que celui-ci s'est doté d'une cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (Cross) et animé par la police judiciaire d'Avignon. Celle-ci a saisi 51kg de cannabis, 31,5 d'herbe (soir le double qu'en 2019), 15kg de cocaïne et 78 000€ d'argent liquide. Mais c'est en zone gendarmerie que la lutte prend tout son sens avec +100% d'infractions liées au trafic de stupéfiant. Celle-ci a confisqué 21kg d'herbe de cannabis, 14 kg de résine de cannabis, 1 821 pieds de cannabis en culture, 4,5kg de cocaïne, 201 gr d'héroïne, 664 comprimés de drogues de synthèse, 432 800€ d'argent liquide et 1,3M€ au titre des avoirs criminels. Egalement, depuis le 1^{er} septembre 2020, les infractions à l'usage de produits stupéfiants tombent sous le coup de l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) pour laquelle 311 procès-verbaux ont été dressés.

Ecrit par le 30 avril 2026

Réseaux de narcotraficants & criminalité organisée

«En 2020, des clans criminels de la Reine Jeanne à Avignon, du Pous du Plan à Carpentras et de la cité du Dr Ayme à Cavaillon ont été démantelés ou fortement déstructurés. 26 armes ont été saisies dont 9 fusils d'assaut et 1 065 munitions. Le démantèlement des réseaux et ces saisies d'armes ont contribué à l'absence de règlement de compte en 2020, situation inédite depuis 2015, même si plusieurs tentatives d'homicides ont émaillé l'actualité locale, en lien avec des rivalités de clans.»

Violence faite aux femmes

On ne déplore aucun féminicide en Vaucluse en 2020, alors qu'il y en avait eu 4 en 2019. Les tentatives d'homicide dans un contexte familial ont diminué de moitié (2, contre 4 en 2019). En revanche, les plaintes progressent de 9%. Ainsi, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 2 413 plaintes. Près de la moitié concernaient des faits intrafamiliaux. 54 % des plaintes correspondent à des coups et blessures, toujours dans un cadre familiale et dans près de 7 cas sur 10.

Femmes punching-ball ?

Les plaintes relatives à des violences subies par des femmes majeures ont progressé de manière continue : + 44 % entre 2017 et 2020. Sur les deux dernières années, plus de 200 plaintes supplémentaires ont été enregistrées chaque année, dont près de la moitié relève encore des relations intrafamiliales. Les coups et blessures volontaires, les menaces ou chantage, les atteintes à la dignité et à la personnalité, ainsi que les infractions à caractère sexiste et sexuel progressent de manière significative (+50%). En 2020 12 femmes ont bénéficié du dispositif téléphone 'grave danger'. Le téléphone est équipé d'une touche qui alerte immédiatement un service d'assistance. Son attribution est décidée par un procureur de la République. La demande d'hébergement des personnes victimes de violences a explosé en 2020 : +77 % (en moyenne 26 demandes par mois en 2020, contre 15 l'année précédente). La crise sanitaire a par ailleurs conduit l'État à mobiliser 10 000 € supplémentaires pour financer près de 5 000 nuits hôteliers ou en foyer spécialisé.

Baisse de l'accidentologie de Vaucluse

Sur les douze derniers mois, la mortalité routière est en forte baisse de -19,6%. Si cette baisse de mortalité est inédite, elle est surtout due à la crise sanitaire et ses corollaires : confinements et couvre-feu. En Vaucluse, 25 personnes ont été tuées dans 23 accidents de la route contre 39 tués en 2019. Ils avaient, en moyenne, 36 ans ! L'année 2020 devient donc avec 2015 (27 tués) la deuxième année la moins meurtrière de l'histoire dans le département. une baisse de mortalité à souligner et à mettre en perspective avec le nombre croissant, chaque année, de ventes d'automobiles. Les principaux facteurs d'accidents mortels en zone gendarmerie reste l'usage des stupéfiants et de l'alcool pour 38 % des accidents mortels, et la vitesse excessive pour 15 %. En zone police, le non-respect des règles de priorité et la vitesse excessive demeurent les principaux facteurs de mortalité tout au long de l'année.

Effectifs de la Gendarmerie et de la Police

En Vaucluse 1 333 professionnels œuvrent à la sécurité dans le département. Dans le détail, ce sont 631 personnels -comprenant les commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques- dans les 4 circonscriptions de police : Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange auxquels s'ajoutent 702 personnels militaires et civils ainsi que 380 réservistes

Ecrit par le 30 avril 2026

agissant au sein des 4 compagnies et de l'escadron départemental de sécurité routière pour la gendarmerie de Vaucluse : Avignon, Carpentras, Orange, Pertuis.

Les chiffres 2020

Le Parquet d'Avignon a enregistré 27 000 procédures contre 30 000 habituellement tandis que le parquet de Carpentras en comptabilise 13 600 au lieu de 16 000 en 2019. La police judiciaire a dénombré 7 tentatives d'homicide contre 13 en 2019 et aucun en 2020 contre 2 en 2019.



Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse a présenté les chiffres de la délinquance 2020 avec, à ses côtés, (sur la photo de gauche à droite et de haut en bas) Philippe Guemas Procureur de la République près du Tribunal judiciaire d'Avignon, Pierre Gagnoud Procureur de la République près du Tribunal judiciaire de Carpentras ; Jean-Christophe Le Neindre Colonel commandant du groupement de la Gendarmerie de Vaucluse ; Jérémie Bosse Platière commissaire divisionnaire, chef de police judiciaire d'Avignon ; et Jean-Marc Luca directeur départemental de la Sécurité publique.